

# Moviiii met Facebook sur la sellette auprès des majors du cinéma

Sur le frontispice de l'application Facebook il est possible de lire « *Téléchargez gratuitement les films les plus récents, depuis Facebook, grâce à Moviiii.com !* ». Une position clairement avouée qui a fini par **déplaire à certaines majors d'Hollywood.**

Du coup, l'application est indisponible depuis ce week-end. A en croire **Frédéric Delacroix**, délégué général de l'Alpa (Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle) interrogé par le site *01.net*: « *Nous avons mis en marche notre procédure afin que l'administrateur cesse cette activité illégale.* » Il faut dire que les arguments de Moviiii étaient plutôt tape-à-l'œil en promettant de « *prendre place discrètement à côté de vos onglets Mur, Photos, **offrant un accès rapide aux tout derniers films de notre catalogue, téléchargeables en 1 seul clic.*** » Rien que cela.

A la loupe, l'application proposait bel et bien un catalogue de liens Torrents mais aussi des adresses vers des espaces de stockage de type **Direct Download, MegaUpload ou Rapidshare** pour un téléchargement direct des fichiers. Le modèle économique tenait du fait que Moviiii diffusait également des revenus significatifs grâce aux nombreuses publicités diffusées lors de chaque visite.

Les majors ne semblent pas avoir encore décidé d'orchestrer des poursuites à l'encontre de Facebook. Pour autant, cette fermeture est significative du fait que les **réseaux sociaux abritent eux aussi des activités de piratage** et de diffusion de contenus illégaux...